

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Table des matières

1.Introduction	3
1.1. BUT D'UN PROJET ÉDUCATIF : DÉFINITION DU GUIDE DU MÉQ	3
2.Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ)	4
3.Mission, vision, valeurs	5
3.1. NOTRE MISSION	5
3.2. NOTRE VISION	5
3.3. NOS VALEURS	5
4.Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)	6
4.1. PORTRAIT DE LA RÉUSSITE	7
4.2. ZONES DE VULNÉRABILITÉS ET ZONES DE FORCE	8
4.3. LES ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT	8
5.Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR	9
6.Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)	10

Acronymes

CSS	Centre de services scolaire
CSSDGS	Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
IMSE	Indice de milieu socio-économique
LIP	Loi sur l'Instruction publique
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
NDA	Notre-Dame-de-l'Assomption
OPP	Organisme de participation de parents
OSBL	Organisme sans but lucratif
PÉ	Projet éducatif
PEVR	Plan d'engagement vers la réussite
PIA	Plan individuel d'apprentissage
PSI	Plan de services individualisé
TES	Technicien.ne en éducation spécialisée

1. Introduction

1.1. But d'un projet éducatif : définition du guide du MÉQ

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

2. Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ)

Afin d'obtenir un consensus, la démarche d'actualisation du projet éducatif de l'école a requis la participation et l'opinion de différents acteurs. Ainsi, plusieurs actions ont été orchestrées afin d'offrir à chacun une voix et la possibilité de contribuer à la réflexion commune. Le comité de pilotage et la direction de l'école ont favorisé une approche synergique et cohérente, obtenant ainsi l'adhésion de tous les acteurs du milieu. Voici la chronologie de ces actions de collaboration et de concertation.

16 août	Conseillère pédagogique	Planification de l'accompagnement de la direction et de l'équipe-école
26 août	Courriel	Appel à participer au comité de pilotage
21 septembre	Communauté de pratique	Réflexion sur la planification de l'actualisation du PÉ
22 septembre	Courriel	Officialisation de la formation du comité de pilotage
26 septembre	Assemblée générale	Présentation de la démarche de l'actualisation du PÉ
13 octobre	Comité de pilotage	Élaboration du calendrier des rencontres
18 octobre	Comité de pilotage	Planification des ateliers sur la vision et les valeurs
19 octobre	Communauté de pratique	Réflexion, partage et planification de l'analyse de l'environnement
24 octobre	Assemblée générale	Atelier d'émergence (FORMS) - Vision
26 octobre	Comité de pilotage	Élaboration de la vision de l'équipe-école
8 novembre	Service de garde	Atelier d'émergence (FORMS) - Valeurs
11 novembre	Journée pédagogique	Atelier d'émergence (FORMS) - Valeurs
14 novembre	Conseil d'établissement	Présentation des étapes de l'actualisation du PÉ
24 novembre	Comité de pilotage	Analyse des résultats des sondages
28 novembre	Assemblée générale	Assemblée générale – état de l'avancement du processus d'actualisation
6 décembre	Comité de pilotage	Élaboration des valeurs
13 décembre	Comité de pilotage	Analyse des données et élaboration des forces, vulnérabilités et enjeux
19 décembre	Assemblée générale	Présentation des forces, des vulnérabilités et des enjeux du milieu
8 janvier	Services éducatifs	Envoi des enjeux de l'école au Centre de services scolaires
11 janvier	Communauté de pratique	Réflexion sur l'élaboration des objectifs et des indicateurs et des cibles
16 janvier	Conseil d'établissement	Présentation des valeurs, des forces, des vulnérabilités et des enjeux.
3 février	Comité de pilotage	Élaboration d'objectifs, d'indicateurs et de cibles
8 février	Communauté de pratique	Réflexion et partage sur le processus de consultation
13 février	Assemblée générale	Présentation à l'équipe-école des objectifs, indicateurs et cibles
21 février	Courriel	Réception d'une proposition de l'équipe du préscolaire
23 février	Comité de pilotage	Lecture de la proposition et élaboration des étapes de validation
8 mars	Conseillère pédagogique	Analyse des attentes de fin du parcours préscolaire
10 mars	Orthophoniste	Discussion sur la compétence langagière du parcours préscolaire
9 mars	Services éducatifs	Validation des objectifs, des indicateurs et des cibles
15 mars	Communauté de pratique	Révision des objectifs, des indicateurs et des cibles après la validation
23 mars	Assemblée générale	Présentation objectifs, indicateurs et cibles (révisé)
30 mars	Services éducatifs	Dépôt version provisoire du PÉ
12 avril	Communauté de pratique	Réflexion sur la mise en place du travail collaboratif
13 avril	Comité de pilotage	Révision de la version provisoire du PÉ
17 avril	Assemblée générale	Présentation de la version provisoire du PÉ
1 ^{er} mai	Conseil d'établissement	Présentation pour consultation
19 juin	Conseil d'établissement	Présentation pour adoption

3. Mission, vision, valeurs

3.1. Notre mission

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique (Art.36)

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

3.2. Notre vision

L'école Notre-Dame-de-l'Assomption a comme vision d'accueillir chaque élève dans son unicité au sein d'un climat de bienveillance, et ce, en collaboration avec les familles. Ensemble, nous voulons offrir un environnement sain, stimulant et sécuritaire afin de valoriser le développement des connaissances, l'acquisition de stratégies ainsi que la confiance et l'estime de soi.

3.3. Nos valeurs

Afin de donner un sens aux actions posées au quotidien et de favoriser un travail d'équipe, tous les membres du personnel de l'école se sont déterminés, en plus des valeurs qui régissent une approche de travail, des actions attendues au quotidien qui accompagneront le chemin que nous voulons suivre ensemble. Voici ces valeurs qui témoignent de la culture souhaitée de l'équipe.

Ouverture d'esprit

- Apprendre à demander et à offrir de l'aide
- Adopter une attitude positive face aux pratiques issues de la recherche
- Accueillir l'autre dans ses défis et ses différences

Collaboration

- Accomplir la tâche et adopter les comportements attendus
- S'impliquer activement dans des comités
- Travailler de concert avec les divers intervenants

Bien-être

- Accroître le sentiment d'appartenance
- Diversifier ses champs d'intérêt
- Valoriser les bons comportements

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)

L'école Notre-Dame-de-l'Assomption est située dans la ville de Châteauguay en banlieue de Montréal. Son histoire débute dans la maison privée de monsieur Louis Duranceau située au 4, rue Desrochers que la première école du quartier a vu le jour. On l'avait gentiment surnommée « École maison », mais déjà en 1951, cette école maison était devenue trop petite.

La construction d'une nouvelle école commence alors dès 1952 et en septembre de cette même année, elle est désignée sous le nom que nous connaissons aujourd'hui Notre-Dame-de-l'Assomption. Cette toute nouvelle école accueille ses premiers élèves pour l'année scolaire 1953-1954.

En 1956, les quatre locaux de classe ne suffisent plus, l'école bénéficie d'un agrandissement de six locaux. À cette époque, l'école Notre-Dame-de-l'Assomption accueillait les élèves du primaire et du secondaire.

En 1962, la commission scolaire décrète un deuxième agrandissement et l'école devient le bâtiment que nous connaissons actuellement.

En 1965, l'école est confirmée dans son statut d'école élémentaire et en 1966, elle reçoit les premières classes préscolaires appelées « maternelles ».

En 1978, l'école Notre-Dame-de-l'Assomption devient une école institutionnelle puisqu'on greffe à cette dernière l'école Maria-Goretti de ville de Léry. Toute la population scolaire de ville de Léry est orientée vers celle-ci.

En 1998, la Commission scolaire de Châteauguay et la Commission scolaire du Goéland fusionnent et donnent naissance à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries. Les quartiers-écoles sont modifiés et l'école Maria-Goretti, qui n'aura plus sa raison d'exister, fermera ses portes en juin 2003.

En 2021, l'école accueille environ 485 élèves de la maternelle à la 6^e année qui proviennent de ville de Léry et de Châteauguay. L'accroissement de la population du secteur ouest du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries nécessite la construction d'une nouvelle école à Léry. C'est ainsi qu'à l'automne 2021 débute la procédure de révision des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay et de cette nouvelle école en construction.

En 2022, l'école Notre-Dame-de-l'Assomption ouvre une classe de maternelle 4 ans. Au total, l'école accueille 300 élèves du préscolaire et du primaire. Des groupes de Passe-Partout 4 ans sont aussi présents à raison d'une demi-journée par semaine. Pour sa part, le service de garde, La Petite Oasis, accueille environ 100 élèves de façon régulière. L'indice du milieu socio-économique a été revu, passant de 8 pour l'année scolaire 2022-2023 à 9 en 2023-2024.

Poursuivons cette petite histoire en votre compagnie vue de l'intérieur !

L'école bénéficie de la collaboration et l'implication de précieux partenaires pour assurer la réussite éducative des élèves :

- Les parents sont présents et actifs dans l'école (PIA, activités organisées, dons);
- L'organisme de participation des parents (OPP) offre des occasions de socialisation aux enfants en dehors des heures de classe;
- Un organisme sans but lucratif (OSBL) géré par les parents offre un service de cafétéria personnalisé;
- Des bénévoles réalisent diverses tâches tout au long de l'année (bibliothèque, photos scolaires, activités);
- Le personnel de l'école est stable et expérimenté.

4.1. Portrait de la réussite

Le tableau suivant illustre le taux de réussite à la fin de l'année scolaire 2021-2022 dans les compétences *Lire*, *Écrire*, *Résoudre* et *Raisonner*. Or, il faut se rappeler que le nombre d'élèves a considérablement diminué suite au redécoupage des bassins géographiques du secteur. Ainsi, les taux de réussite du tableau tiennent compte de la réussite des élèves ayant quitté vers la nouvelle école de Léry. Ces données, bien qu'elles soient représentatives de la dernière année scolaire complétée, elles ont été considérées uniquement pour déterminer la compétence à privilégier dans l'actualisation du projet éducatif.

Année scolaire 2021-2022	
École 867045	Secteur Ouest
Bâtisse N-D-A	
Sexe Tout	
PI Tout	
Lieu Naissance - Groupes Tout	
Classes régulières / spéciales Tout	
Groupes-repères Tout	
Doubleur cette année Tout	
Doubleur au primaire Tout	

Portrait global de la réussite - Français - LIRE									
Matière-Niveau	Élèves	Taux Réussite	TsR (Filles)	TsR (Gars)	Taux 66%+	Taux 66%+ (Filles)	Taux 66%+ (Gars)	TsR (sans PI)	TsR (avec PI)
FRA100	59	88 %	90 %	87 %	81,4 %	90,5 %	76,3 %	96 %	38 %
FRA200	62	89 %	93 %	86 %	87,1 %	92,6 %	82,9 %	92 %	70 %
FRA300	69	93 %	94 %	91 %	87,0 %	91,4 %	82,4 %	97 %	50 %
FRA400	67	87 %	89 %	83 %	67,2 %	73,7 %	58,6 %	98 %	62 %
FRA500	70	77 %	78 %	76 %	68,6 %	75,0 %	63,2 %	87 %	47 %
FRA600	69	94 %	96 %	93 %	85,5 %	96,4 %	78,0 %	100 %	78 %

Portrait global de la réussite - Français - ÉCRIRE									
Matière-Niveau	Élèves	Taux Réussite	TsR (Filles)	TsR (Gars)	Taux 66%+	Taux 66%+ (Filles)	Taux 66%+ (Gars)	TsR (sans PI)	TsR (avec PI)
FRA100	59	90 %	90 %	89 %	81,4 %	90,5 %	76,3 %	96 %	50 %
FRA200	62	87 %	89 %	86 %	83,9 %	88,9 %	80,0 %	92 %	60 %
FRA300	69	91 %	97 %	85 %	78,3 %	88,6 %	67,6 %	95 %	50 %
FRA400	67	90 %	92 %	86 %	71,6 %	76,3 %	65,5 %	100 %	67 %
FRA500	70	93 %	91 %	95 %	81,4 %	81,3 %	81,6 %	96 %	82 %
FRA600	69	90 %	96 %	85 %	79,7 %	92,9 %	70,7 %	98 %	67 %

Portrait global de la réussite - Mathématiques - RÉSOUDRE									
Matière-Niveau	Élèves	Taux Réussite	TsR (Filles)	TsR (Gars)	Taux 66%+	Taux 66%+ (Filles)	Taux 66%+ (Gars)	TsR (sans PI)	TsR (avec PI)
MAT100	63	87 %	92 %	85 %	84,1 %	91,7 %	79,5 %	96 %	25 %
MAT200	66	89 %	93 %	86 %	80,3 %	80,0 %	80,6 %	93 %	70 %
MAT300	69	91 %	91 %	91 %	84,1 %	82,9 %	85,3 %	95 %	50 %
MAT400	67	79 %	76 %	83 %	65,7 %	68,4 %	62,1 %	89 %	57 %
MAT500	70	83 %	78 %	87 %	74,3 %	71,9 %	76,3 %	91 %	59 %
MAT600	70	84 %	82 %	86 %	77,1 %	67,9 %	83,3 %	88 %	74 %

Portrait global de la réussite - Mathématiques - RAISONNER									
Matière-Niveau	Élèves	Taux Réussite	TsR (Filles)	TsR (Gars)	Taux 66%+	Taux 66%+ (Filles)	Taux 66%+ (Gars)	TsR (sans PI)	TsR (avec PI)
MAT100	63	89 %	92 %	87 %	88,9 %	91,7 %	87,2 %	96 %	38 %
MAT200	66	91 %	90 %	92 %	84,8 %	86,7 %	83,3 %	96 %	60 %
MAT300	69	90 %	91 %	88 %	87,0 %	88,6 %	85,3 %	94 %	50 %
MAT400	67	90 %	87 %	93 %	80,6 %	78,9 %	82,8 %	93 %	81 %
MAT500	70	84 %	81 %	87 %	75,7 %	68,8 %	81,6 %	89 %	71 %
MAT600	70	96 %	96 %	95 %	90,0 %	92,9 %	88,1 %	98 %	89 %

Puisque l'actualisation du présent projet éducatif détermine des cibles pour l'année 2027 et appuie ses valeurs de départ en 2022, les données de l'année scolaire 2022-2023 deviennent ainsi les valeurs de départ.

4.2. Zones de vulnérabilités et Zones de force

Les facteurs ayant servi à dégager les zones de forces et de vulnérabilités ont trait à :

- **Environnement externe** (contexte socio-économique, IMSE, démographie, soutien des parents, statut familial et organismes communautaires) ;
- **Environnement interne** (nombre d'élèves, réussite des élèves, utilisateur du service de garde, services complémentaires aux élèves, nationalité, langue maternelle, nombre de PIA/PSI, situations de violence et/ou d'intimidation, sorties de classe, engagement des élèves, personnel, pratiques d'encadrement et pédagogiques, relations interpersonnelles, ressources financières, bâtiment).

À la lumière de l'analyse de ces données ainsi que celle des résultats des sondages effectués par les élèves, les parents et le personnel à l'automne 2022, les zones de forces et de vulnérabilités de l'école se présentent ainsi :

Forces	Vulnérabilités
▪ La connaissance des élèves des critères d'évaluation. ▪ La rétroaction effectuée par les enseignants. ▪ L'aide offerte par les enseignants. ▪ La mise en place des moyens mis au PIA. ▪ L'aisance des enseignants à répondre aux besoins des élèves. ▪ L'aisance des parents à aider leur enfant. ▪ La clarté de l'information envoyée par le CSS et l'école. ▪ L'ouverture des enseignants à recevoir de la formation. ▪ La participation des parents aux rencontres organisées par l'école. ▪ La sollicitation du personnel à la participation des parents. ▪ La participation des élèves aux activités organisées par l'école. ▪ La connaissance des élèves des ressources dans l'école. ▪ Le sentiment de sécurité des élèves, parents et personnel de l'école. ▪ Les relations interpersonnelles entre les élèves et le personnel. ▪ La fierté de travailler au CSS et à l'école NDA. ▪ Le sentiment d'acceptation du personnel. ▪ La perception des parents du bien-être de leur enfant à l'école. ▪ Le sentiment d'être accueilli et entendu des élèves et des parents. ▪ Le matériel mis à la disposition des élèves et du personnel. ▪ L'environnement physique (classe et cour) de l'école. ▪ Le temps consacré à l'activité physique. ▪ Les actions posées au regard du respect de l'environnement. ▪ La considération des idées du personnel. ▪ La compréhension du personnel quant à son rôle. ▪ L'accompagnement donné au personnel à l'embauche.	▪ La réussite des élèves ayant un PIA. ▪ La participation des élèves au PIA. ▪ Les occasions offertes aux élèves d'exprimer leurs idées et de donner des suggestions en lien avec le fonctionnement de l'école. ▪ L'aisance du personnel avec l'intégration des technologies. ▪ La participation du personnel à du travail collaboratif et le temps consacré à des échanges collaboratifs axé sur la pédagogie. ▪ L'offre (intérêt des élèves) d'activité offerte aux élèves. ▪ La connaissance du projet éducatif, du plan de lutte pour contrer l'intimidation et du plan d'action numérique. ▪ La participation des organismes communautaires à la vie de l'école. ▪ La connaissance des parents des ressources de l'école. ▪ Le sentiment de sécurité des élèves marcheurs. ▪ Le sentiment de bien-être des élèves à l'école. ▪ L'intimidation ou la discrimination vécue par les élèves à l'école. ▪ La connaissance des différents parcours scolaires.

4.3. Les enjeux de la réussite éducative des élèves de l'établissement

- La réussite de tous les élèves
- Le bien-être physique et psychologique des élèves
- L'implantation d'une culture de collaboration du personnel

5. Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR

Orientation 1 : Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire

Objectif du PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Valeur de départ 2022	Cibles intermédiaires	Cible 2027
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	Favoriser le développement de la compétence langagière	D'ici 2027, augmenter le pourcentage d'élèves qui rencontrent les attentes de la fin du parcours préscolaire dans le domaine langagier.	Pourcentage d'élèves ayant un C ou un D à la compétence 4 à la fin de leur parcours préscolaire.	22,2 % (12/54) des enfants de l'éducation préscolaire ont un C ou un D à la compétence 4. <i>Données forcées par l'analyste aux ressources éducatives à la 2^e étape de 2022-2023.</i>	2023 : 20 % (10/54) 2024 : 18 % (9/54) 2025 : 16 % (8/54) 2026 : 14 % (7/54) 2027 : 12 % (6/54)	D'ici 2027, diminuer de 10 % (-6/54) le pourcentage d'élèves ayant C ou D à la compétence 4 à la fin de leur parcours préscolaire.
	Favoriser la réussite en français	D'ici 2027, réduire le pourcentage d'élèves se situant dans la zone à risque en lecture au primaire.	Pourcentage d'élèves ayant 65% et moins en lecture. Taux de réussite en français lecture pour chaque année du primaire.	■ Filles : 17,4 % (17/98); ■ Garçons : 31 % (36/116); ■ Élèves ayant un PIA : 63,3 % (19/30). <i>* Données tirées à la 1^{re} étape de 2022-2023 de l'outil DVision.</i> 1 ^{re} année : 83,3 % (30/36); 2 ^e année : 78,4% (29/37); 3 ^e année : 78,4% (29/37); 4 ^e année : 60,5% (23/38); 5 ^e année : 65,7% (23/35); 6 ^e année : 87,1% (27/31). <i>* Données tirées à la 1^{re} étape de 2022-2023 de l'outil DVision.</i>	2023 : 29% (33/116) 2024 : 27% (31/116) 2025 : 25% (29/116) 2026 : 23% (26/116) 2027 : 21% (24/116) 2023 : 61% (18/30) 2024 : 57 % (17/30) 2025 : 53% (16/30) 2026 : 50 % (15/30) 2027 : 47 % (14/30) 1 ^{re} année : 83,3 % (30/36); 2 ^e année : 81% (30/37); 3 ^e année : 81% (30/37); 4 ^e année : 81,5% (31/38); 5 ^e année : 80% (28/35); 6 ^e année : 87,1% (27/31).	D'ici 2027, diminuer de 10 % (- 12/116) le pourcentage de garçons ayant 65% et moins en lecture. D'ici 2027, diminuer de 16% (-5/30) le pourcentage des élèves ayant 65% et moins et un PIA en lecture pour atteindre un taux de 53%. D'ici 2027, assurer un taux de réussite en français lecture à 80% et plus pour chaque année du primaire.

Objectif du PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Valeur de départ 2022	Cibles intermédiaires	Cible 2027
Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement	Offrir un environnement sain et sécuritaire	D'ici 2027, augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent bien à l'école.	Le nombre de comportements de niveaux 3 et 4.	Donnée à venir en juin 2023 Niveau 3 : 424 Niveau 4 : 26 Sur un total d'élèves de : 313 <i>* Données tirées des mémos inscrits dans SPI.</i>	2023 : N3 : 424 et N4 : 26 2024 : N3 : 412 et N4 : 26 2025 : N3 : 402 et N4 : 25 2026 : N3 : 392 et N4 : 24 2027 : N3 : 381 et N4 : 23	D'ici 2027, réduire de 10 % le nombre de comportements de niveaux 3 et 4.
	Favoriser le bien-être des élèves	D'ici 2027, augmenter le pourcentage d'élèves qui disent avoir été consultés en lien avec le fonctionnement de leur école.	Le sentiment d'avoir eu l'occasion d'exprimer leurs idées et de donner des suggestions en lien avec le fonctionnement de leur école.	48% des élèves sondés (63/131) ont dit qu'ils avaient l'occasion d'exprimer leurs idées et de donner des suggestions en lien avec le fonctionnement de leur école. <i>* Données tirées d'un sondage effectué auprès des élèves de la 3^e à la 6^e année à l'automne 2022.</i>	2023 : 52 % (68/131) 2024 : 57 % (74/131) 2025 : 63 % (82/131) 2026 : 69 % (90/131) 2027 : 75 % (98/131)	D'ici 2027, augmenter à 75% (+ 36 élèves /131) le pourcentage d'élèves qui disent avoir été consultés en lien avec le fonctionnement de leur école.

6. Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)

2022-2023	Mai	Sondage auprès des élèves de la 3e à la 6e année.	Titulaires et TES
	Juin	Compilation des écarts de conduites dans SPI.	TES et psychoéducatrice
	Juillet	Taux de réussite à la parution du bulletin de fin d'année	Direction
2023-2024	Août	Transmission des indicateurs au conseil d'établissement et à l'équipe-école	Direction
2024-2025	Mai	Sondage aux élèves de la 3e à la 6e année	Titulaires et TES
2025-2026		Compilation des écarts de conduites dans SPI	TES et psychoéducatrice
2026-2027	Juin		
	Juillet	Taux de réussite à la parution du bulletin de fin d'année	Direction

Dans le cadre du processus de gestion du CSSDGS et conformément aux articles 75 et 109 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), Le Conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le Projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du Projet éducatif de l'école par le biais du rapport annuel des établissements. Le Projet éducatif et son évaluation sont communiqués annuellement aux parents et aux membres du personnel de l'école par son site Web, lors de l'assemblée générale des parents et/ou par courriel.